

---

NICOLE BELLOUBET-FRIER

## SONT-ELLES DIFFÉRENTES ?

**C**E SERAIT UN FAIT ÉTABLI : elles seraient forcément différentes puisqu'elles donnent la vie. Ce don d'elle qui se démultiplie en elles, cette création de l'autre qui ne vient pas d'ailleurs en ferait forcément des autres. De cette puissance génitrice découlerait tout le reste. Ce don de vie rythmerait leur temps et leur conception du temps, cette écoute de l'enfant à naître et de l'enfant né leur donnerait attention à la vie et attention aux autres, cette vie nouvelle dont elles ont la charge leur conférerait le goût du concret et l'emprise du réel. De cette différence physiologique naîtrait une différence psychologique réelle. Les femmes, donnant la vie, ont intégré la souffrance, ce qui les a conduites « à acquérir une sorte d'endurance, une capacité à résister aux agressions, aux malheurs, aux grandes difficultés ». Elles auraient donc une force psychologique bien supérieure à celle des hommes<sup>1</sup> (on peut à cet égard s'interroger sur l'impact des nouvelles formes d'accouchement réellement sans douleur). Par ailleurs, les femmes, à la différence des hommes auraient une « parole de l'intime » très développée. Cette parole qui leur permettrait tout à la fois de comprendre réellement l'autre et de tisser avec lui des liens profonds les différencierait des hommes qui n'auraient pas une telle capacité de communication. Fondement même de leur identité, cette tension, réalisée ou non, vers la maternité les placerait dans une situation très spécifique par rapport aux hommes.

59

Où seraient les hommes ? Ailleurs. Ailleurs dans le monde du temps dispersé et gaspillé, dans l'univers de l'échange sourd et de la parole

---

1. J. Mossuz-Lavau et A. de Kervasdoué, *Les femmes ne sont pas des hommes comme les autres*, Odile Jacob, 1997, p. 54.

muette, dans l'expertise de l'irréel, de la futilité et de l'agitation fébrile. L'impossibilité de donner la vie les placerait dans une situation compensatrice, se traduisant par un besoin de compétition et d'agressivité.

Allons ! Cessons de plaisanter, de caricaturer, de divaguer. Nous ne pouvons plus aujourd'hui, à l'heure où le débat prend du sens, prend tout son sens, aligner, aussi outrageusement présentées, les thèses différentialistes. On ne peut plus laisser poser de telles équations réductrices.

## DIFFÉRENTES AUJOURD'HUI

60 Aujourd'hui, elles sont différentes. C'est certain : elles ne peuvent être les mêmes quand elles ont dû, pour acquérir leur qualité de représentante des citoyens, enjamber les contraintes cumulées de la quotidienneté et de la vie professionnelle. Il y a quelque indécence, quelque impudence à vouloir ne pas voir le réel. Sait-on la fatigue accumulée sur cette femme (elles sont des milliers) levée à six heures du matin (parfois avant), nourrissant le petit dernier, réveillant les aînés, calmant leur inquiétude avant une journée scolaire parfois délicate, se préparant (vite, elle se fait toujours passer après les autres), courant après son métro, faisant face avec compétence à sa journée professionnelle, rentrant chez elle plus ou moins tard, reprenant le cours de sa vie de famille (admettons même que ce soit avec l'égale participation de l'homme), écoutant les uns et les autres – car sinon quel intérêt de vivre à plusieurs ? – sans rien négliger des tâches nourricières, affectives et intellectuelles. Puis repartir à vingt heures, vingt et une heures à un conseil municipal ou à une réunion politique. Ne parlons pas des fins de semaine dont il faudra bien enfin un jour dire qu'elles ne constituent pas un repos, mais une simple remise à flot, une simple façon d'écoper, d'effectuer l'indispensable pour ne pas couler. Allons ! Combien de femmes – ou d'hommes – peuvent vivre à ce rythme, et combien d'années ? Soyons sérieux ! Oui, les femmes sont différentes. Peut-être pas dans le fond de leur être, mais dans leur histoire, dans le moment qu'elles vivent, par la bagarre du quotidien qu'elles ont livrée et qui leur a forgé un tempérament, une volonté. Alors, bien sûr, une femme qui arrive, lestée de cette vie, de cette perpétuelle course contre la montre, est sans doute aujourd'hui plus ferme, plus résolue qu'un homme. Elle n'a pas vécu tout cela pour s'effondrer au premier adversaire politique venu.

Mais ces propos ne sauraient prétendre à l'universalité. Ils sont nécessairement contextualisés, écrits d'une femme, insérée dans un monde politique presque totalement masculin. Faut-il rappeler qu'en France, si les femmes représentent près de 30 % des élus au Parlement européen depuis les élections de 1994, le Sénat ne compte que 5,6 % de femmes (18 sur 321) et l'Assemblée nationale en comptait à peine 6 % (32 sur 577) jusqu'aux législatives de mai-juin 1997. Les femmes représentent 21,7 % des élus des conseils municipaux depuis les élections de 1995, 5,5 % des conseils généraux depuis les élections de 1994 et 12,1 % des conseils régionaux depuis les élections de 1992. « Cinquante ans après l'octroi de la pleine citoyenneté politique aux femmes, ce bilan chiffré est désolant dans l'absolu. Il l'est plus encore en termes relatifs<sup>2</sup> » : on peut en effet parler de régression de la place des femmes au Parlement (elles étaient près de 7 % d'élues en 1946), et il existe, au sein de l'Europe, une véritable exception française de ce point de vue (si le nombre des femmes élues au Parlement place la France au soixante-douzième rang des pays du monde, elle est trente-quatrième sur les quarante-six pays membres de l'OSCE (Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe), bien après l'Estonie, l'Azerbaïdjan et Saint-Marin<sup>3</sup>). Cette situation n'est pas indifférente aux propos des femmes d'aujourd'hui : elles ont une forte tendance à affirmer une spécificité féminine qu'elles s'empressent paradoxalement de renier au moins dans les faits lorsqu'elles entrent dans le champ du politique.

61

### *Une revendication : la spécificité du féminin*

L'analyse du contexte actuel montre une forte revendication de féminité ou de féminisation du monde politique. Je ne parle pas ici du salutaire débat sur le nombre de femmes en politique, qui permettra peut-être d'imposer une nécessaire évidence. Il importe, en effet, qu'hommes et femmes, indifféremment, soient désignés comme représentants des citoyens dans une proportion plus conforme au réel. Les moyens d'y parvenir ne me regardent pas ici, même si je fais partie de celles qui refusent une parité imposée, au nom de l'universalité des citoyens, de l'indivisibilité de la souveraineté et des dangers latents que recèle la

2. M. Sineau, « Quel pouvoir politique pour les femmes ? », in *Les Femmes dans la prise de décision en France et en Europe*, sous la dir. de F. Gaspard, L'Harmattan, 1997, p. 91.

3. Voir les statistiques recensées par l'Union interparlementaire, in *Hommes et Femmes en politique. La démocratie inachevée. Étude comparative mondiale*, série « Rapports et documents », n° 28, Union interparlementaire, Genève, 1997.

reconnaissance officielle d'une telle catégorisation. Ce dont je traite s'attache au comportement des femmes en politique. Elles seraient donc différentes. C'est dit sur le ton de la confiance ou du cri d'alarme. C'est écrit toujours avec certitude.

Elles sont plus consciencieuses, accomplissant leurs tâches avec plus de sérieux que leurs homologues masculins. Elles agissent avec plus de maturité, de raison, de sens du devoir et des réalités (les hommes garderaient toujours en eux cette part d'enfance dont ils ne pourraient s'éloigner). Elles sont, pour reprendre une expression d'Edgar Morin, « les agents secrets de la modernité<sup>4</sup> » (et l'on voit bien, à cet égard, la méfiance que certains pays islamiques ont effectivement à l'égard des femmes). Mais, surtout, les femmes ont une perception autre de la politique. Ce sont « les gens<sup>5</sup> », les autres qui sont au cœur de leurs préoccupations. Elles ont une proximité forte avec les personnes qui rencontrent des difficultés, une réelle écoute, là où les hommes traitent plutôt ces mêmes questions sous une forme politicienne et abstraite. Lié à cette conception humanisée de la politique, les femmes ont le goût du concret : elles entretiennent avec le réel un rapport ancré dans la « matérialité des situations », dans les détails. Moins sensibles aux mots qu'aux actes, elles veulent des politiques plus en prise sur la vie quotidienne. Un sondage récent<sup>6</sup> révèle d'ailleurs que selon 68 % des Français, les femmes sont, en politique, plus proches des gens et, selon 59 % des sondés, ont plus le sens des réalités que les hommes. Plus proches de l'humain et du concret, elles sont donc moins technocratiques que les hommes : utilisant moins les sigles hermétiques, parlant moins des grands concepts économiques, elles conçoivent l'espace politique comme plus ouvert sur l'extérieur, moins exclusivement centré sur des référents institutionnels<sup>7</sup>.

Dès lors, de la politique, les femmes attendent des solutions immédiates et pragmatiques ; en politique, elles savent « garder leurs distances, elles se prennent moins au sérieux, sont plus scrupuleuses vis-à-vis de l'argent et moins calculatrices sur le plan politicien<sup>8</sup> ». Elles

4. E. Morin, *Une commune en France : la métamorphose de Plodèmet*, Fayard, 1971, p. 181.

5. J. Mossuz-Lavau et A. de Kervasdoué, *op. cit.*, p. 161.

6. Sondage effectué par la SOFRES les 9 et 10 mai 1997, publié dans *Le Nouvel Observateur*, 15-21 mai 1997, p. 55.

7. C'est du moins ce que relèvent J. Mossuz-Lavau et A. de Kervasdoué dans une enquête effectuée auprès de 94 personnes dont 69 femmes.

8. M.-C. Blandin, citée in É. Guigou, *Être femme en politique*, Plon, 1997, p. 157.

veulent atteindre les lieux de pouvoir pour agir (du nom de la fondation de Martine Aubry). Ce souci de l'efficacité et du résultat les rend plus distantes par rapport aux méthodes politiciennes, moins portées sur les « palabres interminables<sup>9</sup> », vides de sens et interchangeables. À l'inverse, les hommes, plus tactiques, se préoccupent davantage de contrôler les conditions de l'action, les moyens mis en œuvre et leurs conséquences sur le plan politique que d'atteindre des avancées concrètes. Ces opinions sur les femmes ne peuvent pas être validées par des statistiques, mais elles le sont par les paroles et les regards que femmes et hommes portent sur les femmes en politique.

### *Un constat : l'identification au masculin*

Les propos ainsi tenus s'attachent nettement à la situation politique actuelle, fortement marquée par une présence masculine. Pourtant, à peine le livre refermé, à peine le discours prononcé, les femmes, pour s'affirmer, nient souvent dans leur pratique, et de façon très paradoxale, leur différence. Et je ne suis pas sûre que ce soit consciemment. Elles le font naturellement, spontanément sans doute, parce que la seule façon de s'affirmer est cette référence induite à une certaine forme de masculinité.

63

Trois domaines en particulier en témoignent :

1) Dans la conquête du pouvoir politique, les femmes se disent moins âpres à la bataille que les hommes. Cela est sans doute vrai dans l'abstrait, lors d'un moment de réflexion posée. Mais, dans la lutte, l'attitude est tout aussi combative. Ici les *a priori* divergent. Élisabeth Guigou, dans une réflexion honnête mais sans doute quelque peu naïve, affirme que nombre de femmes politiques agissent en bon soldat, acceptant d'aller là où leur parti le juge utile. Mais, dans les campagnes, « elles rejettent la politique spectacle, les querelles dérisoires et féroces, suivies le plus souvent de réconciliations rapides et spectaculaires. Elles oublient moins vite que les hommes les trahisons et les affronts. Elles sont plus directes, rejettent le mensonge et l'hypocrisie ». Pourtant, le même auteur reconnaît qu'en sens inverse « certaines femmes ont appris la ruse pour s'imposer »<sup>10</sup>. Et il faut bien admettre que les femmes comme les hommes, de Catherine Trautmann à Catherine Mégrét, savent utiliser la ruse, les tactiques, les promesses irraisonnées et déraisonnables, mas-

9. É. Guigou, *op. cit.*, p. 157.

10. *Ibid.*, p. 117 et 111.

quant de réelles ambitions personnelles – qui ne sont pas nécessairement illégitimes – au-delà du souci des autres. Sans doute – mais il s’agit d’une impression et non d’une expertise scientifique – se livrent-elles moins aux atteintes indignes, celles qui blessent la vie privée et qui ternissent la vie publique. Trop près de la vie sensible pour accepter de telles indignités, elles n’en demeurent pas moins des combattantes extrêmement actives pour parvenir aux responsabilités politiques<sup>11</sup>.

64 2) « Une fois arrivées au pouvoir, à un haut niveau de responsabilités, elles sont sans doute plus dures que les hommes », affirme un sénateur qui, pour avoir entendu dans le cadre d’une mission spécifique un grand nombre de femmes, sait de quoi il parle. « Plus dures que les hommes parce que, pour y arriver, elles ont dû lutter beaucoup plus qu’eux. » En conséquence, elles sont plus autoritaires, plus tranchantes, plus volontaires. Nous sommes loin de l’affirmation d’Élisabeth Guigou, selon laquelle, « si les femmes imposent leur parler clair et leur agir concret, elles ont beaucoup plus de mal à faire admettre leur autorité<sup>12</sup> ». Des illustrations correspondant à ces deux thèses peuvent être citées mais les contre-exemples sont nombreux. Le conseil municipal de Romeyer, dans la Drôme, composé de huit femmes, dont le maire, sur onze élus, témoigne de la réelle autorité des femmes. Le maire sait imposer ses choix, souvent avec d’autant plus d’autorité qu’elle est femme et, surtout, compétente : « Notre commune est dirigée par des femmes, c’est peut-être original mais les citoyens n’y sont guère sensibles. Les administrés veulent tout simplement des personnes compétentes quel que soit leur sexe<sup>13</sup>. » L’autorité ne serait donc pas une question de sexe mais de compétence et de charisme. Par ailleurs, ce serait un préjugé bien manichéen que d’envisager les hommes toujours et tous loin du concret et autoritaires. On pourrait citer de nombreux cas où des conseillers municipaux s’occupent de sujets prétendument féminins (contrats d’aménagement du temps de l’enfant, crèches et garderies...) alors que les élues sont présentes dans les commissions économiques et financières. La combativité, l’opiniâtreté et l’aptitude au concret sont sans doute davantage une question de personnalité que de sexe.

11. L’hebdomadaire *Le Point* du 10 mai 1997 relève qu’en campagne dans les Yvelines, A.-M. Idrac « n’a pas d’autre choix que d’affronter parfois brutalement son principal adversaire avec lequel elle échange amabilités et sommations d’huissier ».

12. É. Guigou, *op. cit.*, p. 161.

13. I. Didier-Bouillanne, maire de Romeyer, 11 mars 1997. Source AFP.

3) Les femmes adoptent aussi lorsque c'est nécessaire, ou parce que c'est le langage dominant, un savoir dire aussi technique qu'indispensable. Telle élue locale, dans une commune sensible aux questions d'environnement ou d'urbanisme, saura acquérir les compétences adéquates pour discuter de l'élaboration du POS et du tracé des zones Na ou Nd. Elle est capable d'affronter le maire, son adversaire, sur le budget municipal ou sur les contrats passés avec le département. Elle est aussi compétente que lui, bien sûr, la question n'est plus là. Mais elle a en plus l'énergie, l'énergie de dire haut, clair et concis ce qu'elle est venue faire à ce conseil, ce à quoi elle croit. Il arrive d'ailleurs qu'elle soit seule à parler devant une assemblée d'hommes liges muets de désintéressement ou de préoccupations autres. Le langage peut également être ferme, à défaut d'être discourtois. Elle est capable d'affronter le ministre ou les parlementaires, pour leur dire, parfois en dehors de tout appareil politique, ce qu'elle pense et ce qu'elle veut. Comme les hommes, ou comme certains d'entre eux, les femmes, en tout cas certaines d'entre elles, souvent trouvent le ton juste, celui qui ne cherche pas l'opposition pour l'opposition, celui qui ne manifeste pas nécessairement l'autosatisfaction et la suffisance. Mais affirmer que les femmes ont un « langage concret, qui vient du cœur<sup>14</sup> », et sous-entendre que les hommes sont nécessairement autres, me semble être une aberration.

65

## DIFFÉRENTES DEMAIN ?

Ces attitudes, ces comportements viennent sans doute de l'histoire. Les hommes sont aujourd'hui de plain-pied dans l'ère du politique. Les femmes n'y sont pas encore ou à peine entrées. Et il est certain qu'un certain seuil doit être franchi pour que la présence des femmes permette une réelle inflexion de la vie politique, ou plus exactement une inflexion dans le comportement des politiciens plus que dans le choix des politiques elles-mêmes.

La question du nombre est essentielle. Le seuil de basculement de la sensibilité se situerait à hauteur de 30 % environ. E. Apfelbaum en témoigne : « L'expérience norvégienne montre que c'est seulement quand la représentation atteint une mixité presque parfaite que la présence de femmes à des postes de direction entraîne des sacrifices et per-

14. É. Guigou, *op. cit.*, p. 222.

sonnels minimaux<sup>15</sup>. » Comparant la situation des femmes politiques en Norvège et en France, elle souligne l'importance du contexte psychosociologique. L'inégalité des situations entre hommes et femmes en politique refléterait l'inégalité inhérente des rapports entre hommes et femmes qui sont, en France, fondés sur une logique non de complémentarité mais de séduction, de désir, d'amour galant. Ces rapports impliquent nécessairement des relations de conquête, de domination, et par conséquent des rapports inégaux jusque dans le domaine politique. En Norvège, le contexte psychosociologique est différent : « Les vies des hommes et des femmes sont essentiellement définies par rapport à la famille qui constitue, avec la nature, une des deux valeurs culturelles essentielles. En France, l'attention se porte davantage sur la dynamique des relations interpersonnelles entre hommes et femmes. Pour les dirigeantes norvégiennes, la politique est davantage une activité transitoire, de management plutôt que de pouvoir, avec une idée de partage des responsabilités par le renouvellement plutôt que d'appropriation. » Dès lors, au-delà des modifications numériques, des bouleversements d'ordre psychologique doivent être consentis en parallèle pour renforcer l'impact des femmes en politique.

Alors demain, demain quand l'égalité sera établie, demain le monde politique sera-t-il différent, les femmes seront-elles différentes en politique ? Au risque de la contestation ou du mépris, je continue à dire que fondamentalement elles ne sont pas autres, mais que pour autant leur présence modifiera les données de la vie politique.

### *Une certitude : un autre monde politique*

Féminisé, le monde politique sera-t-il différent ? Sans doute. Je le crois réellement, parce qu'alors il sera rééquilibré. Rééquilibré comme le sont les couples au sein desquels prend fin l'asymétrie créée par la domination masculine, rééquilibré par l'apparition de solutions nouvelles liées à cette autre moitié de l'humanité que sont les femmes. Trois éléments permettent d'envisager ce glissement :

1) La mixité des valeurs tout d'abord. On sait les valeurs « masculines » – intérêt et carrière professionnels, parcours intellectuel, etc. – aujourd'hui partagées par les femmes. Il ferait beau voir que les valeurs

---

15. E. Apfelbaum, « Norwegian and French Women in High Leadership Positions : The Importance of Cultural Contexts upon Gendered Relations », in *Psychology of Women*, n° 4, 1993, p. 409.



« féminines » ne puissent être prises en compte par les hommes. Et ceux qui sont déjà, par leur éducation ou leur histoire, imprégnés de cette égalité savent déjà combien ils peuvent s'enrichir du temps passé avec leurs proches, de l'écoute de l'autre. Eleanor Maccoby le dit très bien : « On a clamé bien fort que les hommes et les femmes pensaient différemment à propos des questions morales, l'homme pensant plus abstraitement en termes de principes universels de justice, et la femme ayant davantage tendance à s'occuper plus concrètement des autres. Mais nous savons aujourd'hui que les deux sexes sont capables de se comporter de ces deux manières. En effet, lorsque hommes et femmes ont reçu la même éducation, on s'aperçoit qu'ils peuvent concevoir dans les mêmes termes ces grands principes<sup>16</sup>. »

Il n'y a donc pas de raison de ne pas glisser vers cette « féminisation » de la vie qui, rendant possible l'accès des femmes à des fonctions qu'elles n'investissent pas ou peu à ce jour, donnera aux hommes qui le souhaitent une vie plus harmonieuse. Si l'on peut considérer qu'« en amour la mixité civilise<sup>17</sup> », il en est de même en politique : il faut accéder à un monde plus égalitaire où les hommes et les femmes exerceront ensemble les diverses tâches rendues nécessaires par la vie en société. Ainsi « il n'y aurait plus de domaine masculin réservé fonctionnant sur un mode mâle agressif, tous les secteurs seraient d'abord mixtes puis à terme paritaires et seraient affectés, au bon sens du terme, par les valeurs féminines<sup>18</sup> ».

67

2) Cette féminisation du monde politique est déjà très largement avancée dans les pays du Nord, et notamment en Suède où le gouvernement est strictement paritaire et où les femmes détiennent les portefeuilles des Affaires étrangères, de la Justice, de l'Emploi, de l'Agriculture, des Transports, de l'Intérieur. A en croire une journaliste suédoise, les méthodes de travail du gouvernement ont changé : peu de réunions après dix-sept heures, car certains ministres, jeunes, vont elles-mêmes ou eux-mêmes chercher leurs enfants à l'école, possibilité de rester partiellement chez soi grâce aux nouvelles techniques de télétravail, etc.<sup>19</sup>. Des phé-

16. « Les trois identités de la femme », in Choisir – La Cause des femmes, *Femmes, moitié de la Terre, moitié du pouvoir. Plaidoyer pour une démocratie paritaire*, éd. Gisèle Halimi, Gallimard, 1994, p. 113.

17. B. Majnoni d'Intignano, *Femmes, si vous saviez*, Éd. De Fallois, 1996, p. 376.

18. J. Mossuz-Lavau et A. de Kervasdoué, *op. cit.*, p. 278.

19. N. Ersman, « Suède : le gouvernement paritaire montre l'exemple », in *Parité-Infos*, n° 14, juin 1996.

nomènes identiques ont été constatés au sein du Parlement norvégien où siègent plus de 35 % de femmes : création de garderies pour enfants, fin des sessions nocturnes, etc.

Sans doute s'agit-il là d'une double révolution pour les hommes : dans leurs méthodes de travail tout d'abord, dans leur comportement psychologique ensuite, car nul n'ignore que pour fuir l'autre ou pour se fuir eux-mêmes certains décideurs des entreprises, de la politique, de l'administration ou des syndicats se cachent derrière les contraintes prétendues ou réelles du monde professionnel. Sans vouloir imposer un bonheur à contretemps, les femmes pourraient introduire d'autres manières de vivre correspondant mieux à des contraintes désormais partagées<sup>20</sup>.

68 3) La présence des femmes change aussi le climat de travail (mais la réciproque est vraie : n'oublions pas qu'il n'y a rien de plus difficile à vivre qu'un milieu associatif ou professionnel – politique, c'est plus rarement le cas – totalement féminisé). Dans un monde jusqu'alors très masculin, les femmes ont parfois une tendance plus réelle à privilégier l'humain ou l'usager dans les administrations techniques<sup>21</sup>. Ce qui est vrai au ministère de l'Équipement ou des Transports l'est sûrement aussi en politique. Dès lors il est possible d'en déduire que la présence d'une femme non seulement dans un lieu de travail mais aussi dans une assemblée politique « change l'usage des mots, transforme les rapports entre hommes et femmes, bien sûr, mais aussi les rapports entre les hommes eux-mêmes<sup>22</sup> ».

Par ailleurs, il est certain que la présence des femmes permet d'obtenir des améliorations matérielles dont bénéficient aussi les hommes (l'exemple des sacs de courrier trop lourds, qui servaient d'argument pour interdire l'accès des femmes à la profession de facteur, est connu : les sacs se sont allégés aujourd'hui, ce qui est aussi profitable aux dos masculins !).

20. Sur ces points, voir J. Laufer, in F. Gaspard, dir., *op. cit.*, p. 81 : « Il ne s'agit pas ici de dire que les femmes ne veulent pas faire carrière ou exercer le pouvoir. Il s'agit de souligner qu'un certain nombre d'entre elles, et non des moins compétentes et des moins diplômées, ne sont pas ou ne sont plus désireuses de le faire à n'importe quel prix au regard des aspirations liées à la sphère personnelle et à celle de la famille. »

21. C. Duchêne, in *ibid.*, p. 162 : « Vous, ce que vous aimez, c'est tout ce qui est lourd, les gros tunneliers qui font de gros trous pour faire passer des métros qui vont très vite, les choses techniquement sophistiquées et nous, ce qui nous importe, c'est de faire dans la dentelle : faire attention aux correspondances, à l'information des usagers, au personnel d'accueil. »

22. A.-M. Spitz citée par A. Spire, in *ibid.*, p. 162.

*Une interrogation : des femmes autres en politique*

Dire que dans un monde égalitaire les femmes n'ont pas, en politique, des comportements différents de ceux des hommes comporte un risque, celui de l'erreur prospective – risque majeur –, et un danger, celui de s'opposer à celles qui ont une longue pratique de la vie politique. Simone Veil reconnaît qu'aujourd'hui « il y a sans doute chez les femmes une sorte d'autoritarisme et un besoin de s'affirmer liés au fait qu'elles ont dû et doivent s'imposer lorsqu'elles se sentent encore remises en cause ». Mais cette différence aujourd'hui contextualisée persisterait même dans un monde idéal-typique égalitaire : « Je ne parlerai pas de la douceur, de la tendresse, ce n'est pas cela que nous apportons, mais plutôt une autre vision, parce que nous avons d'autres aspirations, d'autres besoins, d'autres expressions, et qu'il me paraît tout à fait indispensable pour une société équilibrée que toutes ces composantes apparaissent »<sup>23</sup>. Certes, l'affirmation est intéressante, mais est-elle convaincante ? Simone Veil ne fait ici que répercuter la pensée bourdivine selon laquelle « la féminisation du personnel politique aurait des effets considérables sur la vie politique en faisant entrer des préoccupations que la définition traditionnelle de la politique tend à exclure<sup>24</sup> ». Mais quelles sont ces préoccupations ? Quelle est cette spécificité ? Nul ne peut l'affirmer avec certitude.

69

1) Peut-on certifier qu'une présence féminine conduirait à une gestion politique différente ? Dans un monde d'égalité idéale, les hommes et les femmes ne gèreraient-ils pas les affaires publiques indifféremment, à l'identique ? Et que l'on ne me fasse pas le reproche d'un monde où la grisaille et l'atonie l'emporteraient sur la diversité et la fantaisie. La diversité se reflète dans le multiculturalisme, qui dépasse largement le clivage homme-femme : il est lié à une culture, une histoire ou un territoire. Il est facteur humain, partagé entre tous les individus, hommes ou femmes. Il n'est pas exclusivement facteur de sexe. Comme le relève Élisabeth Badinter en affirmant que l'humanité n'est plus « scindée en deux groupes hétérogènes, mais est constituée d'une multiplication d'individualités qui à la fois se ressemblent et se distinguent par toutes sortes de nuances<sup>25</sup> ».

23. In *Femmes, moitié de la terre...*, *op. cit.*, p. 266.

24. *Libération*, 11 février 1993, entretien avec P. Bourdieu.

25. É. Badinter, *L'un est l'autre*, Odile Jacob, 1986, p. 318.

Si l'humanité est divisée en de multiples individualités plutôt qu'en deux genres, il n'y a pas de raison de dissocier la gestion des femmes de celle des hommes en politique. Comment ne pas approuver l'action de Marie-Noëlle Lienemann qui affirme avoir, dès son élection, décidé de créer un centre de loisirs qui accueillerait matin et soir les enfants des couples qui travaillent et avoir doublé le nombre de places dans les crèches ? Pour ce faire, elle s'est heurtée à tous ceux qui n'hésitent pas à utiliser les arguments budgétaires (une place en crèche coûte cher) ou moraux (pour le bien de l'enfant on ne peut pas le laisser à la garderie avant et après l'école)<sup>26</sup>. Je connais ces arguments à divers titres. Je comprends le combat qu'elle a dû mener. Mais il y a quelque malhonnêteté à prétendre que seules les femmes l'ont conduit. Il existe tout de même aussi des hommes intelligents, soucieux de l'intérêt des enfants mais conscients de la nécessité du travail féminin. Je ne crois pas au contenu féministe d'une action politique. Les femmes seraient plus sensibles à l'environnement que les hommes ! Allons donc ! Il faut n'avoir jamais mis les pieds dans un conseil municipal pour ne pas savoir que bien souvent les clivages politiques l'emportent sur les vertes considérations. Et ici comme ailleurs, ce sont aussi les hommes qui protestent, argumentent, exposent les contre-projets ou rédigent les recours contentieux. Certes, Hazel O'Leary, secrétaire d'État à l'Énergie dans le gouvernement américain (elle occupe un poste *a priori* plutôt « masculin »), n'hésite pas à dire quelle fut la spécificité de son action : « Il y a eu diminution du budget de l'énergie nucléaire au profit des énergies douces et, mieux, on a transformé le secrétariat à l'Énergie – qui traditionnellement était un lieu à caractère militaire et secret, refusant de partager son savoir – en un lieu ouvert à tous parce que tout ce que nous faisons affecte notre pays. Je pense que c'est un style tout à fait féminin<sup>27</sup>. » Est-ce réellement un style tout à fait féminin ? N'y a-t-il pas plutôt une tendance générale à faire (avec plus ou moins de réussite) de l'administration une maison de verre, une tendance à construire une véritable démocratie administrative ? En quoi est-ce une aspiration typiquement féminine ? N'est-ce pas tout simplement une revendication citoyenne ?

2) Dans la gestion d'une politique citoyenne, il est donc peu probable que les actions conduites par les femmes soient porteuses d'une réelle spécificité.

26. M.-N. Lienemann, in F. Gaspard, dir., *op. cit.*, p. 181.

27. H. O'Leary, in *Femmes, moitié de la terre...*, *op. cit.*, p. 227.

Certes, on leur a jusqu'à présent confié des secteurs dits « féminins » liés à leurs prétendus penchants pour la famille et la charité. Comme on répertorie les sciences dures et molles, il existerait en politique des secteurs mous (sociaux) dans la gestion desquels les femmes seraient plus à l'aise, et des secteurs durs, domaines techniques réservés aux hommes. La division traditionnelle des rôles serait ainsi respectée. Sous la V<sup>e</sup> république, elle le fut d'ailleurs longtemps : les femmes au tricot et les hommes au marteau fut le slogan des périodes gaulliennes et pompidolienne (le pluriel déterminant le mot « femme » étant d'ailleurs manifestement excessif). Si l'on excepte M<sup>me</sup> Sid Cara qui fut, de 1959 à 1962, secrétaire d'État chargée des Questions sociales en Algérie, le général de Gaulle n'eut à ses côtés qu'une seule femme ministre, Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'État à l'Éducation nationale puis aux Affaires sociales. La situation se maintint à peu près à l'identique sous Georges Pompidou mais s'améliora avec Valéry Giscard d'Estaing qui eut toujours entre trois et cinq femmes dans ses gouvernements, dont, pendant un temps, un secrétariat d'État à la Condition féminine. Simone Veil, Monique Pelletier et Alice Saunier-Seïté furent respectivement ministres de la Santé, de la Famille et la Condition féminine, et des Universités. Durant les septennats de François Mitterrand, le premier gouvernement de Pierre Mauroy comme celui de Michel Rocard comptèrent six femmes dont quatre ministres à des postes importants et dans des secteurs peu féminins. Lorsque Édith Cresson fut nommée Premier ministre, son gouvernement compta cinq femmes ministres à des postes clés : Martine Aubry (Travail), Élisabeth Guigou (Affaires européennes), Edwige Avice (Coopération), Frédérique Bredin (Jeunesse et Sports) et Catherine Tasca (Communication puis Francophonie) ; Véronique Neiertz était secrétaire d'État aux Droits des femmes. Alors que le dernier gouvernement Bérégovoy comptait sept femmes ministres, celui d'Édouard Balladur n'en affichait plus que trois. De façon spectaculaire, le premier gouvernement d'Alain Juppé fit entrer sous l'impulsion de Jacques Chirac douze femmes au gouvernement, mais on sait ce qu'il en advint et il ne restait plus en mai 1997 qu'une femme ministre, Corinne Lepage à l'Environnement, et trois secrétaires d'État, Margie Sudre à la Francophonie, Anne-Marie Idrac aux Transports, Anne-Marie Couderc à l'Emploi.

Cette répartition des compétences en deux blocs, féminin et masculin, perdure encore à ce jour puisque, à l'Assemblée nationale élue en 1993, la moitié des trente-trois élues étaient inscrites en commission des affaires culturelles, familiales et sociales (16) et que, au Sénat, la com-

mission des affaires sociales compte sept des seize sénateurs femmes dont deux vice-présidents. Pour le reste, à l'Assemblée nationale, cinq députées siégeaient à la commission des lois, trois à la défense nationale, deux à la production et aux échanges, et deux aux immunités. Aucune ne siégeait à la commission des finances, ou à la commission de vérification des comptes. La répartition semble plus équilibrée au Sénat, où quatre femmes sont présentes à la commission des affaires économiques et du plan, deux à la commission des affaires étrangères et de la défense, une à la commission des affaires culturelles, une à la commission des lois, une à la commission des finances. Mais cette attribution historique, conjoncturelle et prochainement datée, des tâches ne signifie pas que les femmes soient seulement douées pour des activités typées.

72 En témoigne la diversité des questions écrites posées par les parlementaires. Certes, il est présomptueux d'étendre à demain quelques conclusions hâtivement tirées de la lecture de questions posées à l'Assemblée nationale et au Sénat entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 17 février 1997. Il semble cependant que l'affirmation d'Olympe de Gouges selon laquelle, si « la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la Tribune<sup>28</sup> » se révèle pertinente étant donné la liberté de parole et de ton qu'emploient les femmes élues... mais qui ne diffère guère de celle des hommes<sup>29</sup>. En effet, la lecture des questions ne permet pas d'établir des clivages nets entre hommes et femmes.

Durant le mois de janvier 1997 sur 829 questions écrites posées<sup>30</sup>, les femmes en ont posé 36 (soit 4,2 %). Le thème le plus fréquemment abordé par les femmes a trait au travail et aux affaires sociales (7 questions), mais c'est aussi celui qui est le plus traité par les hommes (154 questions). Les thèmes les moins évoqués par les femmes (justice – 1 question – et intérieur – 1 question) sont aussi peu abordés par les hommes (respectivement, 14 et 28 questions). Ce sont exactement les mêmes proportions et les mêmes sujets que l'on retrouve pour le mois de février 1997. Sous réserve d'une répartition des questions entre les députés sagement organisée à l'avance par les groupes politiques, il

---

28. Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, 1791, in O. de Gouges, *Œuvres*, présentées par B. Groult, Mercure de France, 1986.

29. Les questions écrites sont censées être libres, mais il faut remarquer que ce sont toujours les mêmes député(e)s qui posent des questions, ce qui peut laisser augurer d'un poids réel des groupes politiques.

30. Ces statistiques ont été rassemblées avec l'aide de J.-C. Pauziès, assistant à la direction de la recherche de l'Institut international d'administration publique.

semble que, dans la forme, les femmes ne soient pas plus attachées à un domaine qu'à un autre ; elles réagissent de la même façon que les hommes. Les questions économiques et financières qui forment le deuxième secteur d'interrogation parlementaire suscitent toutefois moins la curiosité féminine. Dans le fond, la lecture des questions ne témoigne pas d'une sensibilité féminine spécifique. Hommes et femmes s'intéressent au sort des exclus et des chômeurs ; hommes et femmes sont sensibles à l'environnement ; hommes et femmes posent des questions techniques en matière d'armement ou de TVA. Durant les mois interrogés, on peut seulement relever que deux députées ont posé des questions sur la violence à la télévision, sujet que les hommes n'ont pas abordé (mais qu'ils ont déjà évoqué ou évoqueront prochainement). Peu de choses donc différencient les représentants, hommes ou femmes, dans les questions posées au gouvernement, domaine de forte liberté présumée. Peu de choses sans doute différencieraient les hommes et les femmes dans la gestion des affaires publiques.

73

3) Comment ignorer ainsi que, pour la gestion des questions de souveraineté, les femmes adoptent des attitudes qui ne diffèrent guère de celle des hommes ? Comme les hommes, elles sont capables de diriger un pays : l'exemple de Mary Robinson pour l'Irlande et de Vigdis Finnbogadóttir pour l'Islande en témoigne. Elles sont aussi des Premiers ministres à fort caractère, comme Indira Gandhi, Cory Aquino, Benazir Bhutto. Faut-il rappeler la poigne de fer de Margaret Thatcher ? Si, durant la période où ces femmes ont gouverné, leurs pays s'étaient effondrés, cela se serait vu ! Mais tel n'a pas été le cas. Ces femmes ont géré des situations de crise avec le même courage, la même fermeté et les mêmes pratiques ou idéologies qu'auraient pu le faire des hommes : l'Angleterre a ainsi pris pendant la période de M<sup>me</sup> Thatcher un virage économique sans précédent, affichant une volonté de pragmatisme fortement teinté d'une véritable idéologie néolibérale. Il est ainsi certain que les femmes et les hommes ont la même capacité à gérer les attributions régaliennes. Les femmes sont souvent présentées comme plus pacifiques que les hommes – et la manifestation des femmes corses contre la violence armée en a récemment porté un vibrant témoignage – mais peut-on oublier Jaurès ? Non, les unes comme les autres savent utiliser à bon ou mauvais escient le pouvoir de contrainte : l'attitude de Golda Meir dans la gestion politique des territoires conquis après la guerre des Six Jours n'a rien eu de particulièrement féminin. Lorsque Tansu Ciller réprime les manifestations

kurdes, elle le fait avec une énergie toute masculine. Les femmes ont donc de l'autorité et les exemples de l'histoire sont là pour le confirmer : Philippe V d'Espagne ne dut-il pas son trône à la princesse des Ursins et la Fronde ne se résume-t-elle pas en partie à l'affrontement entre la Grande Mademoiselle et Anne d'Autriche ?

La différence est une notion relative. Elle ne peut guère être analysée en soi mais dans son rapport à autrui ou à l'objet. Ce rapport est dès lors éminemment variable selon les époques, les lieux ou les civilisations. La fonction reproductrice de la femme marquerait sa différence. Mais, à cette fonction, deux significations essentielles dont la résonance est profondément dissonante sont attachées.

74 Dans nos cultures occidentales, fondées sur le patrilinéaire, la maternité associe la femme à la nature, voire presque à l'état de nature, avec ce que cela peut avoir comme conséquences en terme d'infériorité. L'exploitation qu'en a faite le XIX<sup>e</sup> siècle est particulièrement topique. Alors que les hommes, immergés dans l'acquis de la culture, assurent la parole politique et les statuts sociaux qui y sont scellés, les femmes sont enfermées dans une image frileuse de repli sur soi.

Au sein de certaines cultures africaines ancestrales, en revanche, la fonction reproductrice apparaissait liée à trois éléments fondamentaux : le travail de la terre, le culte de la fécondité et l'exercice du pouvoir. Le pouvoir étant par définition l'autorité sur le vivant, la femme, source de vie, s'y trouvait sacralisée. Sa capacité à exercer le pouvoir était liée à sa capacité de procréation. Les sociétés matrilineaires permettaient, par les liens de parenté qu'elles créaient, l'exercice du pouvoir effectif par les femmes<sup>31</sup>.

L'histoire des femmes leur confère une spécificité qui peut varier selon les pays et les cultures. Sont-elles pour autant fondamentalement et intrinsèquement différentes ? Sans doute les femmes ont-elles entre elles des affinités qui les rapprochent. Mais ces affinités doivent-elles nécessairement être analysées comme des différences dont il conviendrait de revendiquer l'originalité ? Outre sa faiblesse théorique, cette argumentation recèle un vrai danger politique. La démocratie est essentiellement fondée sur l'universalisme et, à ce titre, il lui appartient de

---

31. C. Coquery-Vidrovitch, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle*, Desjonquères, 1994, p. 64.



gommer juridiquement les particularités naturelles. Toute catégorisation marquée comporte un risque d'implosion des mécanismes démocratiques. Toutefois, la démocratie doit être conciliée avec le respect de l'identité des groupes ou des individus. Si la démocratie doit être plurielle, cela doit se manifester par la reconnaissance égale de ses multiples composantes et non par un dualisme résumé à l'opposition hommes-femmes. Charles Taylor, citant l'exemple des Indiens d'Amérique du Nord ou de la société distincte québécoise, affirme à juste titre que, sous réserve du respect des libertés fondamentales intangibles, une société démocratique ne doit pas être « inhospitalière à la différence<sup>32</sup> ». *A fortiori* doit-elle non seulement admettre mais encore insérer et fondre en elle les identités féminines qui, à défaut d'être intrinsèquement spécifiques, sont porteuses du message dont l'histoire les a lestées.

75

---

32. C. Taylor, « La politique de reconnaissance », in *Multiculturalisme, Différence et Démocratie*, Princeton University Press, 1992 ; Flammarion, coll. « Champs », 1997, p. 83.

---

## R É S U M É

*Différentes, les femmes le seraient par nature, parce qu'elles donnent la vie ; et leur comportement en politique serait donc forcément autre. La différence pourtant ne peut être analysée en soi, elle est toujours fonction d'autrui, et donc variable selon les époques et les lieux. Dès lors, il faut se demander si les femmes sont bien différentes en politique aujourd'hui ; mais aussi comment se présentera le monde politique féminisé et comment les femmes s'y comporteront.*